

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 43 (1981)
Heft: 13

Rubrik: Les enfants : victimes de la technique agricole

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gération soit inférieur de au moins 5° C à la température minima probable du lieu concerné. Cette solution a aussi l'avantage d'avoir un effet anticorrosif sur la culasse du moteur, et c'est pourquoi elle devrait rester toute l'année dans le système de réfrigération. Bien entendu, le vieillissement des composants de l'antigel ou sa dilution due à des adjonctions d'eau

successives peuvent réduire l'effet antigel, et on fera bien de renouveler la contenu du radiateur tous les deux ans.

Attention! Les batteries de véhicules immobilisés pendant une période prolongée peuvent également geler et éclater. On aura donc soin de les mettre dans une pièce chauffée et de les recharger tous les deux mois.

Trad. O.H.

Les enfants, victimes de la technique agricole

Le 1er semestre de cette année a déjà coûté la vie à un garçon de six ans et à trois tout-petits qui ont été les victimes de la technique agricole. L'année précédente, 7 enfants de moins de 10 ans ont perdu la vie de cette manière. Le taux des accidents mortels pour les enfants en rapport avec des véhicules agricoles s'élève à un quart environ des victimes. Les enfants se font soit écraser ou perdent leur vie lors de chutes de tracteurs (retournements).

Voici les dangers principaux auxquels sont exposés les enfants:

1. Passagers sur les véhicules agricoles

L'ordonnance sur les règles de la circulation (OCR art. 62, alinéa 4) exige ceci: «Les enfants n'ayant pas 7 ans révolus doivent être surveillés par un passager de plus de 14 ans ou placés sur un siège pour enfant présentant toute sécurité».

Cet article ne dit rien quant aux déformations du dos que les enfants peuvent contracter par les secousses en étant installés sur les garde-boue. Les sièges spécialisés pour enfants n'éliminent pas le risque d'être écrasé lors d'un retournement du tracteur. Les risques sont d'autant plus grands lorsqu'il n'y a pas de dispositif de protection.

2. Le risque d'être écrasé par des véhicules qui manoeuvrent, surtout en marche arrière

Les jeunes enfants qui jouent sans surveillance dans la cour et autour de l'exploitation sont particulièrement exposés. Même dans les champs, les petits sont souvent touchés et emportés par des véhicules agricoles effectuant des manœuvres.

Tout ce qui bouge est fascinant pour les tout-petits. Bien souvent, il ne suffit pas d'interdire et de chasser les enfants de la proximité des véhicules, car ils reviennent toujours.

Le Service pour la prévention des accidents en agriculture (SPAA) vous donne les conseils suivants:

- Les «sièges pour enfants présentant toute sécurité» n'existent qu'à l'intérieur de cabines fermées.
- N'emmenez vos enfants que pour de tout petits trajets et encore seulement si quelqu'un s'en occupe, surtout sur la voie publique!
- Lors de travaux dans les champs, la place des enfants n'est point sur le tracteur!
- Pas de passagers (adultes y compris) sur terrains déclives!
- Ne laissez jamais vos enfants jouer sans surveillance sur des voies de passage ou sur les places et cours pouvant servir de lieu de manœuvres!
- Créez des places de jeux à enclos ou
- choisissez des endroits de jeux d'où il est impossible de «s'évader»!

Service pour la Prévention des Accidents en agriculture (SPAA)